

29 mars 1974. Déclaration à la préfecture du Var. Association des amis de Notre-Dame de Consolation et du vieux Flassans. Objet : préserver, entretenir et améliorer la chapelle de Notre-Dame de Consolation et le site du vieux Flassans. Siège social : chapelle de Saint-Roch, Flassans-sur-Issole.

29 mars 1974. Déclaration à la préfecture du Var. Conseil des parents d'élèves laïques de Taradeau (Fédération Cornec). Objet : informer, renseigner les parents sur les méthodes pédagogiques modernes et aider les élèves à leur insertion dans la vie sociale ; propager l'idéal laïque ; présenter, à l'intention des parents, toute documentation relative aux études et débouchés scolaires et professionnels. Siège social : villa Manou, lotissement Les Taradines, Taradeau, 83460 Les Arcs.

84 - VAUCLUSE

29 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. Club privé Le Castel. Objet : développer et favoriser l'esprit d'amitié et de fraternité entre tous les noctambules de Vaucluse et d'ailleurs. Siège social : quartier Saint-Quentin, Saignon.

85 - VENDÉE

29 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Vendée. La Société léonnie d'aide à la santé mentale (S.V.A.S.M.) transfère son siège social du 16, cours Bayard, La Roche-sur-Yon, au 10, rue Molière, 85000 La Roche-sur-Yon.

27 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Association des utilisateurs du passage à niveau de Forge et de défense du quartier Nord-Ouest de La Roche-sur-Yon. Objet : prise en charge des intérêts des utilisateurs du passage à niveau et des habitants dudit quartier. Siège social : chez le président, M. Batiot (Jean), 90, route de Mouilleron, La Roche-sur-Yon.

28 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Vendée. Tour de Vendée cycliste, comité d'organisation. Objet : promouvoir le sport cycliste dans le département de la Vendée en organisant des compétitions de grande valeur au plan sportif, et notamment le Tour de Vendée cycliste. Siège social : café Renaudin, place du Marché, 85000 La Roche-sur-Yon.

86 - VIENNE

24 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. Le Cercle d'escrime montmorillonais décide sa dissolution. Siège social : mairie de Montmorillon.

87 - HAUTE-VIENNE

29 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. Comité de gestion et d'animation de la paroisse Val de l'Aurence, centre Saint-François, centre Saint-Loup. Objet : resserrer les liens d'amitié qui doivent unir l'Assemblée chrétienne du Val de l'Aurence, en organisant des fêtes publiques (religieuses et sociales) ainsi que toutes activités pouvant promouvoir les liens entre tous. Siège social : paroisse Val de l'Aurence, 16, avenue du Président-René-Coty, 87100 Limoges.

88 - VOSGES

27 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. Jumelage P.T.T. Saint-Dié. Objet : encourager et étendre sur la base de la profession commune, l'entente et la compréhension mutuelle entre les participants au jumelage Saint-Dié-Friedrichshafen ; favoriser réunions, rencontres et toutes manifestations propres à rapprocher les hommes dans les relations ouvertes au comité national des jumelages européens des P.T.T. Siège social : hôtel de ville, 88100 Saint-Dié.

89 - YONNE

20 mars 1974. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. Club de retraités de Champignelles. Objet : développer les contacts entre personnes du troisième âge. Siège social : mairie de Champignelles.

91 - ESSONNE

20 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture d'Etampes. Aéro-Club étampois (1^{re} section régionale du réseau des sports de l'air, anciennement Aéro-Club de l'Essonne). Objet : faciliter et vulgariser la connaissance de l'aéronautique, la pratique de l'aviation et celles de différentes autres formes d'activité aéronautique ; contribuer dans la plus large mesure et s'associer aux efforts faits par les écoles d'instruction de l'armée de l'air, pour le développement de l'éducation populaire ; favoriser la construction amateur et l'instruction pédagogique ; assurer l'entraînement des réserves ; développer l'aviation sportive et l'entraînement aérien. Siège social : mairie d'Etampes.

22 mars 1974. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. L'Association des consommateurs d'Evry change son titre, qui devient : Association des consommateurs d'Evry, union départementale. Siège social : 8, rue Claude-Debussy, 91000 Evry.

22 mars 1974. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. Le Comité des fêtes d'Epinais-sous-Sénart transfère son siège social de la mairie d'Epinais-sous-Sénart, au 5, rue Rossini, Epinais-sous-Sénart.

93 - SEINE-SAINT-DENIS

9 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Amicale des locataires de la cité Villeteuse VI. Objet : défense des intérêts des locataires et création de loisirs dans la cité. Siège social : 7, rue Paul-Langevin, 93430 Villeteuse.

27 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Comité européen pour la défense des droits de l'homme. Objet : protection des faibles et opprimés, au sein d'une Europe libre, unie, démocratique, permettant l'épanouissement de la personne et des travailleurs. Siège social : 86, avenue Pasteur, Montreuil.

29 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. Amicale des artisans de l'Est parisien. Objet : promouvoir des actions en faveur des artisans et sensibiliser le public sur la valeur du travail artisanal, par la réunion d'artisans qualifiés. Siège social : 14, avenue des Combattants, 93420 Villepinte.

29 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. Groupes d'étude et de recherche sur l'autoconstruction et les modes de vie communautaires (G.E.R.A.C.). Objet : effectuer toute étude ou recherche concernant les relations de l'individu à l'espace, et plus particulièrement toute étude ou recherche sur les modes de vie communautaires et leurs rapports à l'environnement. Siège social : 51, résidence Sévigné, 93390 Clichy-sous-Bois.

29 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. L'Association de gestion de centres d'entraînement par le travail (A.G.E.C.E.T.) transfère son siège social du 12, avenue Edouard-Vaillant, 93310 Le Pré-Saint-Gervais, au 26, avenue Galle, 93370 Montfermeil.

971 - GUADELOUPE

29 mars 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre. Judo-Club Saint-Martin. Objet : promouvoir la pratique du judo à l'intérieur et à l'extérieur de la commune et assurer la formation physique et morale de ses adhérents. Siège social : école municipale de judo, rue Saint-Jean, Le Moule.

972 - MARTINIQUE

26 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Martinique. L'association Jeunesse tivoliennaise change son titre, qui devient : Association socio-éducative Jeunesse tivoliennaise. Additif à l'objet : créations de différentes sections : sportives, culturelles, chant, chorale. Siège social : Tivoli.

974 - RÉUNION

21 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Réunion. Association sportive des Camélias. Objet : pratique du sport et de l'éducation physique. Siège social : Supertimes, boulevard de la Providence, 97400 Saint-Denis.

27 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Réunion. Société de boules portaises. Objet : pratique du jeu de boules provençal et pétanque. Siège social : S.I.D.R. n° 1, Le Port.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret-loi du 12 avril 1939 et décret du 1^{er} juin 1939.)

15 mars 1974. Arrêté du ministre de l'Intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture des Vosges le 22 mars 1974.) Amicale des travailleurs et commerçants marocains (A.T.C.M.). Objet : défense, assistance morale et matérielle ainsi que le resserrement des liens des travailleurs et commerçants de la circonscription consulaire de Strasbourg. Siège social : 39, rue Jules-Méline, Epinal.

17 mars 1974. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. L'Association des anciens combattants polonais, section d'Oignies-Ostricourt, transfère son siège social de la salle Wambesclère, cité de la Chapelle, Oignies, à la salle paroissiale auprès du presbytère des aumôniers polonais à la Chapelle, Oignies.

24 mars 1974. Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. L'Association des anciens combattants polonais de France transfère son siège social du 2, rue de l'Épargne, Aulnay-sous-Bois, au 46, avenue du Gros-Peuplier, Aulnay-sous-Bois.